SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET DE SECOURS

AVRIL 2025

RAPPORT DE **GESTION ET D'ACTIVITÉS** 2024

SDIS Nyon-Dôle

www.sdis-nyon-dole.ch

merci
118
ECA
118
ECA

AVRIL 2025

RAPPORT DE **GESTION ET D'ACTIVITÉS** 2024

SDIS Nyon-Dôle

Chères lectrices et lecteurs, chers amis,

Patrick Barras, Président du comité de direction.

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi d'avoir l'occasion de m'adresser à vous dans le cadre de ce rapport. Pour commencer, j'aimerais féliciter tous les nouveaux promus et les jubilaires des quatre sites pour leurs nouveaux grades et fonctions, et les remercier pour leurs engagements passés et surtout futurs. Bravo à vous toutes et tous.

2024 a été une année riche en événements pour notre SDIS :

- L'année commence par une passation, avec un nouveau chef de site au DAP de Bonmont, en la personne du Capitaine Nicolas Berlie.
- En mars, mise en service du nouveau véhicule pour les chefs d'intervention, le Zorba 103 pour le site de Nyon, suivi par la mise à disposition de la nouvelle salle de sport avec les locaux du 2ème étage et l'inauguration et le test de la barre par votre serviteur à la caserne de Nyon.
- Fin avril, c'est bien sûr le concours de la FVSP dont notre SDIS était très bien représenté et a une nouvelle fois brillé.
- En mai, c'est l'ouverture des festivités des 10 ans du SDIS par le site de Genolier, suivi en juin par le site de Nyon, avec à chaque fois une magnifique organisation et de très bons retours.
- En août, le 24, nos amis du haut, le site de St-Cergue, dans le cadre des 10 ans, en partenariat avec la Police cantonale vaudoise et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), proposent une journée spéciale axée sur la prévention incendie et la sécurité routière.
- Le 9 septembre, c'est la réception officielle de la tonne 9000 à Lausanne, nouveau fleuron de la flotte de véhicules mis à disposition par l'ECA.
- En octobre, c'est la réception officielle pour les 25 ans de la construction de la caserne de Nyon.
- Et pour conclure cette année de festivités, le 2 novembre : l'inauguration de la nouvelle caserne du DAP de Bonmont à Chéserex.

Cela fait de très nombreuses années que je promets aux sapeurs-pompiers des six communes du DAP des locaux à la hauteur de leur engagement et de leurs missions pour assurer notre sécurité à toutes et tous et celle de nos biens.

L'inauguration a été combinée avec la dernière manifestation dans le cadre des 10 ans de notre SDIS. Là encore, une magnifique journée.

On le voit, l'année 2024 a été toute particulière. À cela s'ajoutent bien sûr toutes les heures de formation, d'interventions, etc.

Un grand merci à toutes et à tous pour l'organisation de ces manifestations qui ont mis notre SDIS en lumière.

Sur le plan politique, excepté les préavis dits de fonctionnement, un pas important a été franchi avec l'acceptation du préavis N° 14/2024, « Engagement d'un septième poste de sapeur-pompier permanent » au sein de notre équipe à Nyon.

C'était une promesse formulée lors du rapport de l'année dernière du Comité de direction: tout mettre en œuvre afin de répondre aux nouvelles exigences dictées, entre autres, par le nouveau règlement du personnel de la ville de Nyon et la charge de travail croissante au sein de l'équipe en place.

Je suis persuadé qu'avec ce poste supplémentaire, notre SDIS a atteint un objectif important pour son bon fonctionnement dans les années futures.

Le SDIS Nyon-Dôle a une fois de plus démontré toute sa capacité à intervenir malgré le nombre croissant d'interventions dans une région à la démographie galopante. Nous avons été en mesure d'intervenir tout en respectant les règles et les directives. Les intervenants sont équipés, formés et dotés de moyens adaptés à leurs missions. Tout cela, en ayant pour objectif la sécurité de tous !

Un grand MERCI à toutes et à tous !

SOMMAIRE

1.	**COMITÉ DE DIRECTION**	**5**
2.	**MOT DU COMMANDANT**	**7**
3.	**GÉNÉRALITÉS**	**8**
3.1.	Association de communes	8
3.2.	Effectifs	9
3.3.	Recrutement	10
3.4.	Structure et organigramme (au 1er janvier 2025)	11
3.5.	Interventions	13
3.6.	Promotions 2024	16
4.	**ADMINISTRATION**	**17**
4.1.	Le fonctionnement administratif du SDIS	17
4.2.	Le personnel	17
4.3.	La gestion des rapports d'interventions	17
4.4.	La comptabilité	17
5.	**PRÉVENTION INCENDIE**	**18**
5.1.	Introduction	18
5.2.	Prévention incendie, Police du feu	18
5.3.	Bornes hydrantes (BH)	18
5.4.	Contrôles des bornes hydrantes (BH)	19
5.5.	Gestion des accès aux bâtiments	19
5.6.	Dossiers d'interventions	19
5.7.	Manifestations	19
5.8.	Exercices d'évacuation et cours feu	19
6.	**TECHNIQUE**	**20**
6.1.	Le fonctionnement technique du SDIS	20
6.2.	Véhicules	21
6.3.	Matériel	21
6.4.	Casernes et locaux	21
7.	**FORMATION**	**24**
7.1.	Organisation de la formation	24
7.2.	Filière de formation	24
7.3.	Spécificités 2024	25
7.4.	Instructeurs Fédéraux	25
7.5.	Ecole de formation 1 (EF1)	25
7.6.	Formation par site	25
7.7.	Cours ECA 2024	27
8.	**APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE**	**30**
8.1.	Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	30
8.2.	Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	31
8.3.	Contrôles médicaux	32
8.4.	Matériel PR	32
9.	**ORGANES D'INTERVENTION**	**34**
9.1.	Site de Nyon	34
9.2.	Site de St-Cergue	38
9.3.	Site de Genolier	41
9.4.	Site de Bonmont	44
10.	**LISTE DES ABRÉVIATIONS**	**46**

1.

COMITÉ DE **DIRECTION**

COMPOSITION

Présidence :	Patrick Barras, municipal, Chéserex
Vice-présidence :	Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres :	Jacques Mühlemann, municipal, Signy
	Carole Morina, municipale, St-Cergue
	Alain Blumenstein, municipal, Givrins
Secrétaire :	Séverine Clément

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à six reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagés les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE DIXIÈME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

▪ a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°13/2024	Comptes 2023
Préavis N°14/2024	Poste supplémentaire de SP permanent
Préavis N°15/2024	Budget 2025
Préavis N°16/2024	Révision des statuts

▪ s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°01/2024	Travaux caserne Fond Fisher
Note N°02/2024	Poste supplémentaire de SP permanents
Note N°03/2024	Nominations 2024

2. MOT DU COMMANDANT

Nos **10 ans**
fêtés avec la
population de nos
18 communes.

Pierre-Yves Corthésy
Commandant

10 ans

Pour le SDIS, 2024 aura été une année historique déjà au niveau opérationnel avec un nombre record d'interventions avec 581 sorties pour les intervenants du SDIS. Les intempéries qui ont touché notre région le 9 juin ont eu une incidence sur nos activités.

Mais ce qui aura indiscutablement marqué cette année 2024, se sont les 10 ans de notre SDIS. Première décennie qui aura été dignement fêtée et comme imaginé par l'état-major régional, marquée sur l'ensemble des casernes et tout au long de l'année. De magnifiques réussites sur les 4 sites qui ont permis de rendre visible notre travail auprès de la population de nos 18 communes. Au gré des saisons.

Un changement de taille est à relever en ces premiers jours de 2025, avec le départ à la retraite de mon fidèle remplaçant. Le cap adjudant Frederic Perey a terminé le 23 janvier sa magnifique carrière sapeur-pompier. Fredo c'est 39 ans de service, 28 ans comme instructeur fédéral, 25 années d'Etat-major, 14 ans comme remplaçant du commandant. Merci Fredo et bonne retraite bien méritée!

La vie de caserne!

Le DAP Bonmont est depuis le 2 novembre bien installé dans sa nouvelle caserne à Chéserex. Fruit des autorités de la commune que je remercie, la partie SDIS cohabite parfaitement avec les autres utilisateurs de ce magnifique bâtiment multifonction digne de leur travail.

La caserne de Nyon qui a marqué ses 25 ans le 8 octobre, est maintenant dotée d'une magnifique salle de sport commune SDIS et PNR. Sa construction et son aménagement cofinancé offre d'excellentes conditions d'entraînement pour l'ensemble des membres du SDIS.

Un léger, un lourd et un très lourd !

Plusieurs nouveaux engins ont été mis a disposition par l'ECA:

- Un Tonne-Pompe 2000 litres Cobra à St-Cergue
- Un Tonne-pompe 9000 litres à Nyon
- Un Pickup Ford supplémentaire à Nyon

Notre association intercommunale a financé:

- Un véhicule d'occasion à Bonmont
- Un véhicule chef d'intervention à Nyon

Mais rien n'est possible sans vous !

Avec l'état-major, nous sommes fiers de tout ce qui a été réalisé au cours de cette année jubilaire. La persévérance, les efforts constants en formation, la disponibilité et réactivité lors d'interventions mais aussi l'esprit d'ouverture et le professionnalisme ne sont que quelque unes des compétences de nos sapeurs-pompiers qui font la qualité du service.

En y ajoutant la mise à disposition de moyens performants, une formation de pointe ainsi qu'une touche d'innovation, cela nous permet de garantir le niveau de performance de notre service et d'assurer la sécurité de tous.

MERCI à l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS Nyon-Dôle, sans qui rien ne serait possible.

Pour revivre en images les différentes manifestations en 3 minutes

3.

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chéserex, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2024.

Composition du Conseil intercommunal :
Président : Claude Bosson, Duillier.
Secrétaires : Géraldine Boulenaz.

Commune	*Nom - Prénom*	*Titre*
Arnex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold MULLER Jean-Christophe"	Délégué Suppléant
Arzier-le Muids	BERGER Denis ESSELBORN François DUGON Christian	Délégué Délégué Suppléant
Borex	VUAGNIAUX Jean-Luc RAMBAUD Arthur VETSCH Boris LUTHI Pascal	Délégué Délégué Suppléant Suppléant
Chéserex	LAURENT Yvan BORY Alexandre	Délégué Délégué
Crans	MIDDLETON Robert HENRIOUX Bernard	Délégué Suppléant
Crassier	KAPPLER Christophe BERLIE Vincent LEGRAIN Alexandre BERNET Pierre	Délégué Délégué Suppléant Suppléant
Duillier	BOSSON Claude BACHELARD Laurent	Délégué Suppléante
Eysins	PERTUSIO Mario-Charles OLIVIER Jacques SANCHEZ Raoul	Suppléant Délégué Délégué
Genolier	COLOMBO Pascal GEISSMANN Geoffrey DARMON André	Délégué Délégué Suppléant
Gingins	JOLY Fabien KILCHENMANN Sandrine	Délégué Suppléante
Givrins	DAUPHIN Muriel PRADERVAND Yves ADAMS Scott	Délégué Délégué Suppléant
Grens	SYFRIG Harnold BIDAUX Luc	Délégué Suppléant
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre GERBER Sylvain MELLY Yannick OSWALD Vincent	Délégué Délégué Suppléant Suppléant
Nyon	RIESEN Olivier ULDRY Claude	Délégué Suppléant
Prangins	DIAKOFF Igor DORENBOS Peter	Délégué Délégué
Signy-Avenex	BARRETO Hélio BURRI Christel	Délégué Suppléante
St-Cergue	MENARD Paul GAFNER Adrien	Délégué Délégué
Trélex	GIROD Evelina RAVENEL Jérôme VOGEL Evelyne	Déléguée Délégué Suppléante

2025

224 sapeurs-pompiers

22 femmes 202 hommes

Officiers	56
Sous-officiers	55
Sapeurs	97
Recrues	16

121 DPS
87 DAP
16 EF

Nombre d'interventions
581

3.2 Effectifs

Au 1er janvier 2024, nous étions 226 sapeurs-pompiers.
Au 1er janvier 2025, nous sommes 224 sapeurs-pompiers (202 hommes et 22 femmes) soit :

- 121 au détachement de premiers secours (DPS),
- 87 au détachement d'appui (DAP),
- 16 à l'école de formation (EF).

Il est à noter que 11 personnes sont incorporées dans 2 sites différents. Nous avons dénombré 24 démissions durant l'année 2024, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

Moyenne d'âge

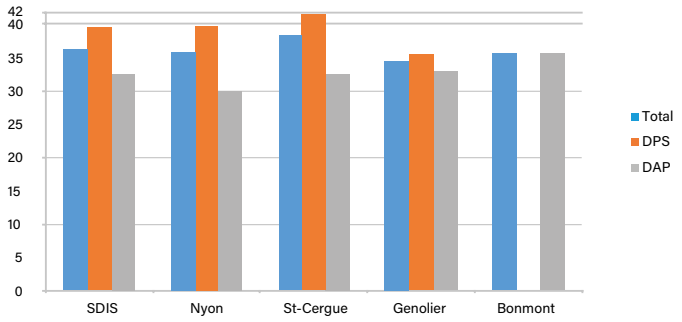

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :

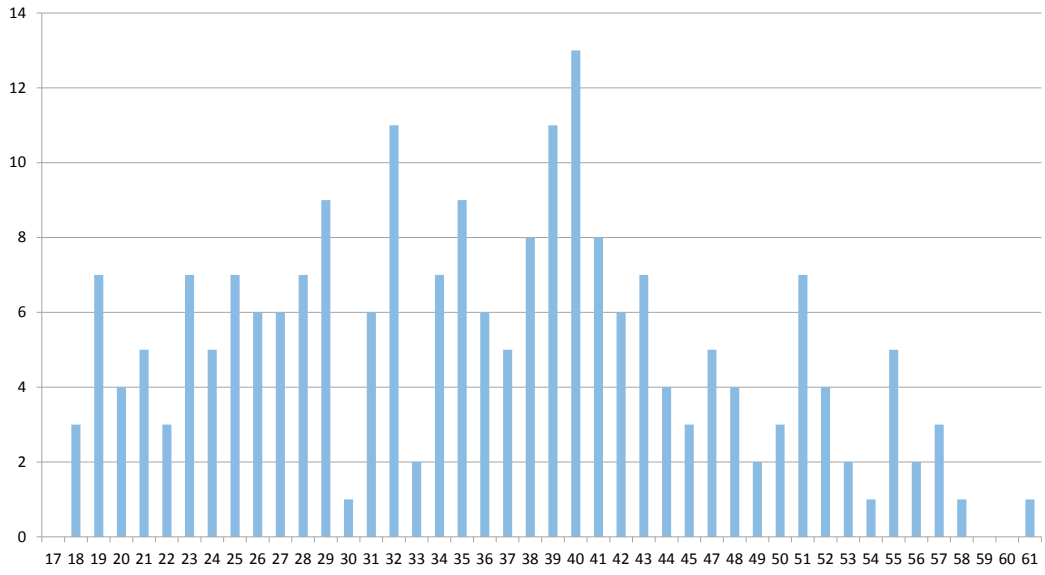

3.3 Recrutement

Une nouvelle campagne de recrutement cantonale a été mise en place au niveau des cantons latins. Elle explique probablement en partie, le grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire qui se sont présentées à la soirée d'information du 7 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une journée de sélection a été organisée fin novembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 16 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2025.

3.4 Label employeur

Suite au lancement du «label employeur partenaire des sapeurs-pompiers» en 2022 par les établissements cantonaux d'assurance et les fédérations des sapeurs-pompiers des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais, l'ECA a remis en 2024 ledit label à 10 entreprises, entités publiques ou associations employant des sapeurs-pompiers incorporés au sein du SDIS. Selon l'ECA ces entreprises autorisent leurs employés à se libérer pour intervenir en journée sur leurs horaires de travail.

Les sites de Bonmont, Genolier
et St-Cergue vont suivre cette année

Les récipiendaires du label sont les suivant:

Alpage SA, Nyon	EMS SA, Nyon
Berlie Sàrl, Crassier	Domaine du Truel, Nyon
Commune de Nyon	Pharmacie de Prangins
Commune de Prangins	Timatec Sàrl, Duillier
Devis.ch SA, Nyon	Tourisoft Sàrl, Nyon

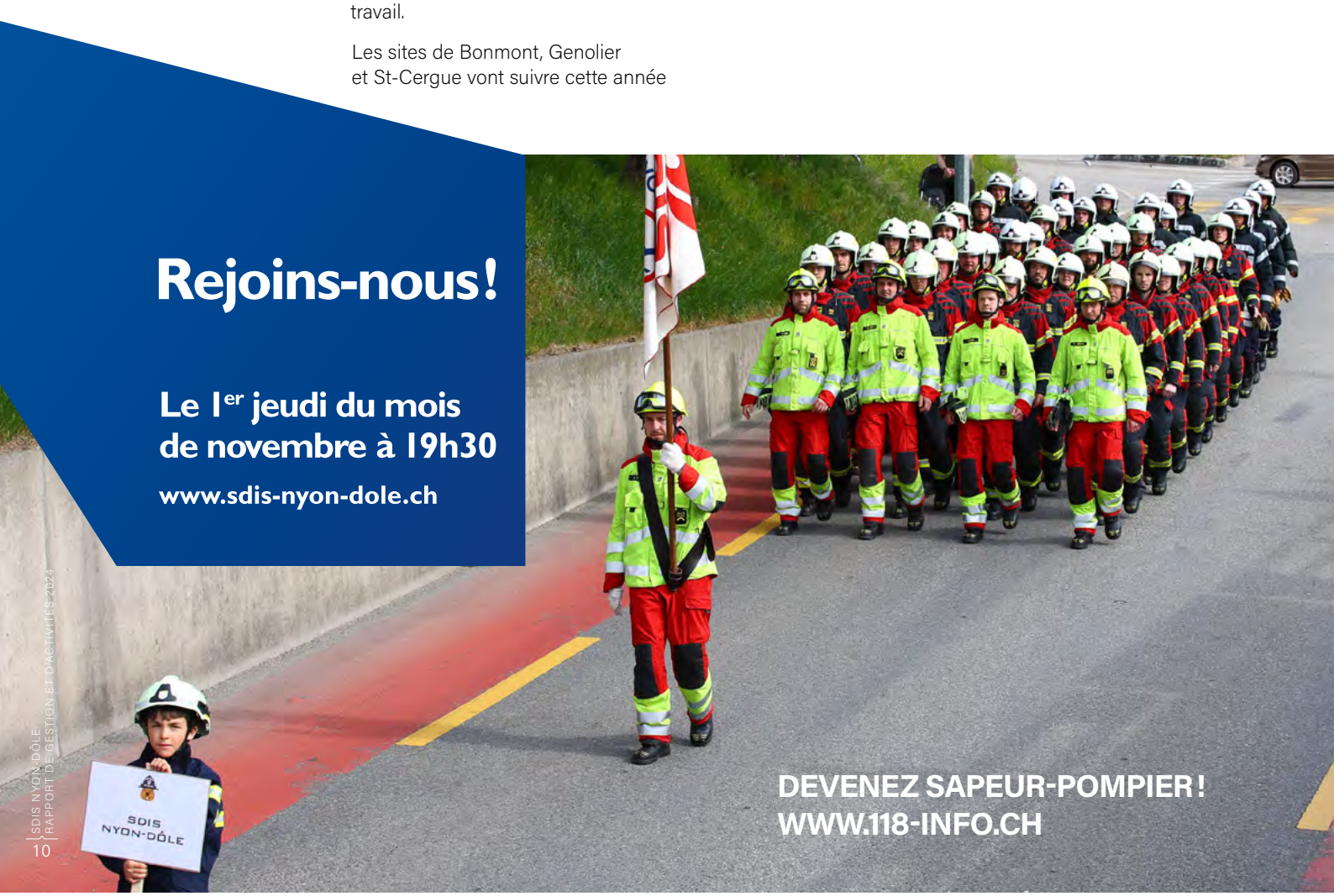

3.5 Structure et organigramme (au 1er janvier 2025)

Le SDIS est composé :

- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 8 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 9 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 7 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 5 personnes ;

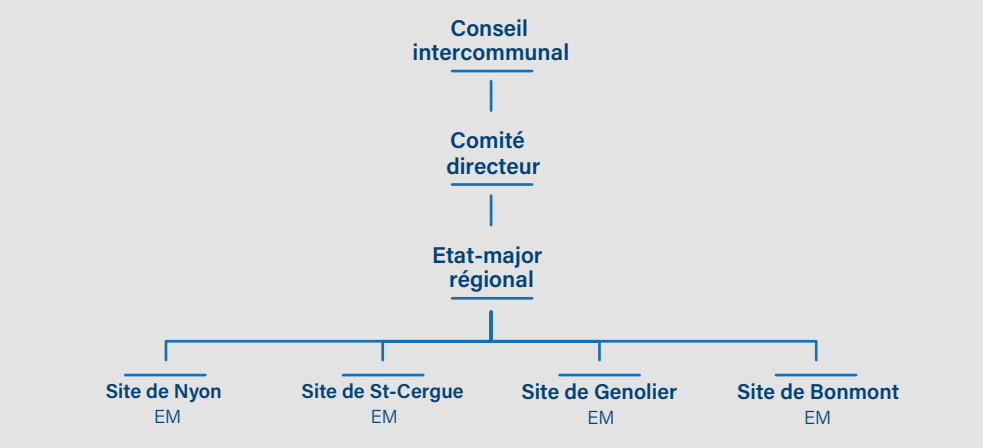

Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAP Y sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :

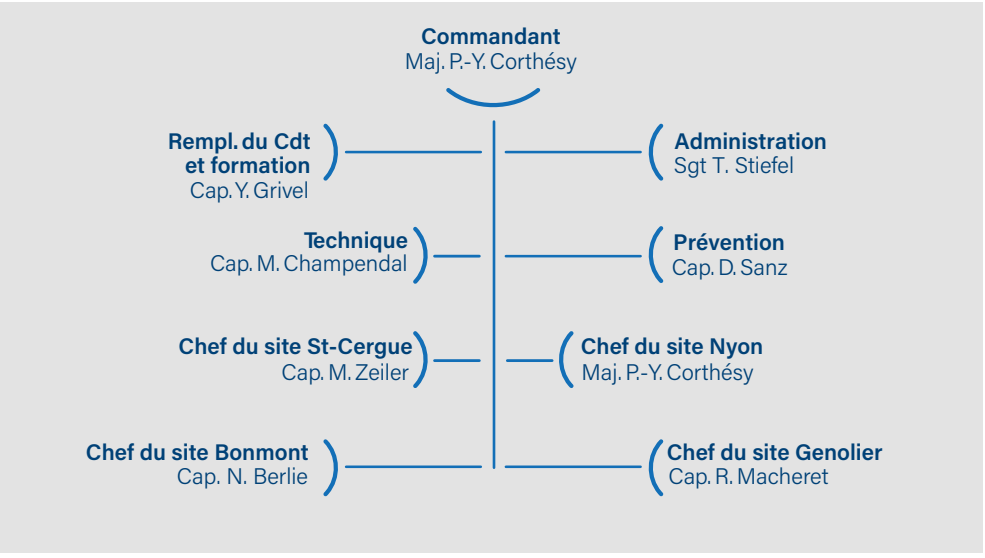

2024 : interventions.

3.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 581 fois durant l'année, ce qui représente un total d'environ 5'000 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels

Interventions par site opérationnel

Site de **St-Cergue** (DPS B)
38 interventions

Site de **Genolier** (DPS A)
38 interventions

Site de **Bonmont** (DAP)
23 interventions

Site de **Nyon** (DPS G)
501 interventions

Comparatif des interventions 2023 et 2024

Interventions 2024	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2023	2024	différence	2023	2024	différence	2023	2024	différence	2023	2024	différence	2023	2024	différence
Incendies	99	91	-8	12	7	-5	9	3	-6	4	7	3	109*	96*	-13
Incendies sur son territoire	46	50	4	12	7	-5	9	3	-6	4	7	3	56 *	55 *	-1
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	15	13	-2										15	13	-2
Incendies hors du SDIS	38	28	-10										38	28	-10
Accidents	20	16	-4	2	0	-2	1	0	-1				21 *	16	-5
Accidents de la circulation	15	11	-4										15	11	-4
Accidents de la circulation sur l'autoroute	1	2	1										1	2	1
Accidents de personnes	4	3	-1	2	0	-2	1		-1				5 *	3	-2
Technique	51	52	1	9	8		6	4	-2	6	4	5	72	67 *	-5
Divers (odeur, feu ayant existé, fumée, etc)	26	46	20	3	6	3	3	3	- 0	2	2	0	34 *	57 *	-23
Foudre	0	1	1					1	1				0	1*	1
Prévention ou chute de matériaux	25	5	-20	6	2	-4	3	0	-3	4	2	-2	38	9	-29
Nid d'insecte	0	0	0										0	0	0
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	55	49	-6	5	8	3	5	3	2	5	2	-3	70	60	-10
Evacuation sanitaire par echelle automobile	11	14	3										11 *	14	3
Evacuation sanitaire sans moyen aérien	4	6	2	2	6	4	1	1	0	1	1	0	8	14	6
Sauvetage de personne	6	8	2	1	1	0		1		2	1	-1	9	9	0
Sauvetage personne dans un ascenseur	20	18	-2							1		-1	21	18	-3
Sauvetage annimal	14	3	-11	2	1	-1	4	1	-3	1		-1	21 *	5	-16
Pollutions par hydrocarbures	98	109	11	9	4	-5	3	2	-1				108*	113*	5
Interventions chimiques	4	7	3										4	7	3
Inondations	47	118	71	11	6	-5	13	24	11	12	9	-3	83	159 *	76
Inondations pour causes naturelles	18	90	40	4	1	-3	7	20	13	5	4	-1	34	118 *	84
Inondations pour causes accidentelles	29	28	-1	7	5	-2	6	4	-2	7	5	-2	49	41 *	-8
Alarmes automatiques	69	56	-13	2	5	3	0	2	2	3	1	-2	71 *	60 *	-11
Divers	0	3	3											3	3
TOTAL	443	501	58	50	38	-12	37	38	1	30	23	-7	538*	581*	43

** A noter que certaines interventions nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaitra sous plusieurs sites.*

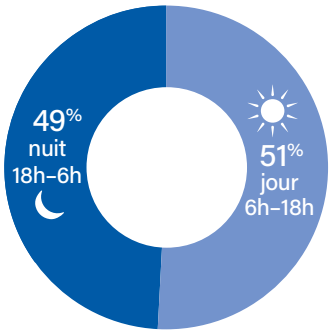

Détails des interventions

La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante :

	2023	2024
- Incendies	109	96
- Accidents de la circulation	21	16
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	49	42
- Ascenseurs	21	18
- Pollutions par hydrocarbures	108	113
- Interventions chimiques / bactériologiques	4	7
- Inondations	83	159
- Alarmes automatiques	71	60
- Techniques & divers	72	70
TOTAL DES INTERVENTIONS	**538**	**581**

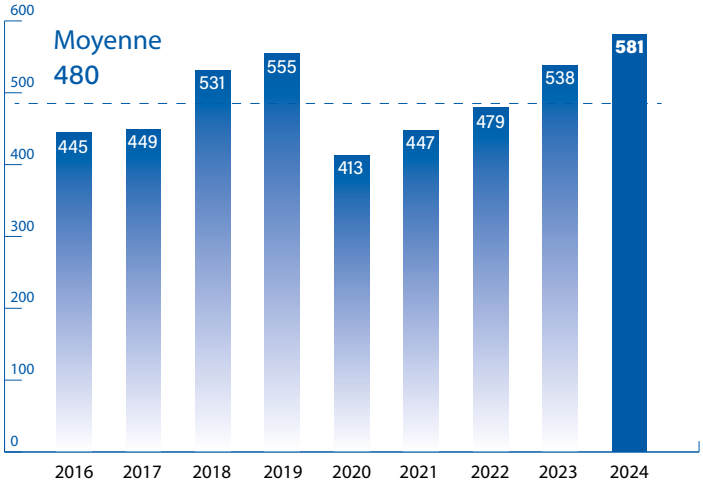

Au bilan, c'est donc une année record en dessus de la moyenne pour le SDIS avec 581 interventions, soit 43 cas de plus que l'année précédente. Cette augmentation de 8 % est à attribuer essentiellement aux inondations et aux pollutions.

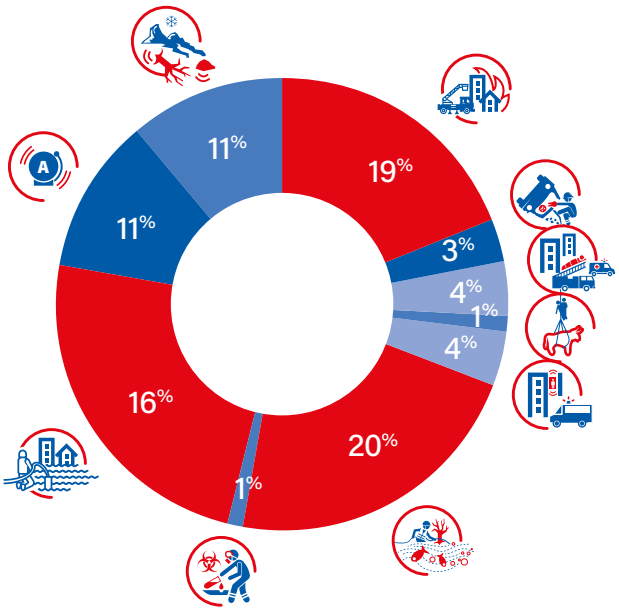

Ces chiffres ont eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 61 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens.

Ceci représente 32% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

Répartition des lieux d'interventions sur les communes du SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	17
ARNEX	0
BOREX	0
CHESEREX	9
CRANS	11
CRASSIER	5
DUILLIER	15
EYSINS	20
GENOLIER	15

GINGINS	8
GIVRINS	5
GRENS	5
LA RIPPE	9
NYON	235
PRANGINS	51
SIGNY	14
ST-CERGUE LA CURE	30 / 1
TRELEX	20
TOTAL	**472**

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	23
Secteur du SDIS Terre-Sainte	19
Secteur du SDIS Gland-Serine	18
Secteur du SDIS Etraz-Région	38
Céligny (GE)	4
Divonne (F)	2
Vaud	5
TOTAL	**109**

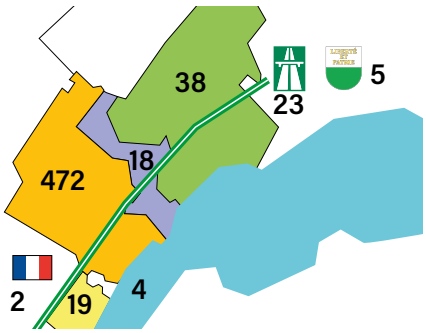

3.7 Promotions 2024 (effectives au 1er janvier 2025)

Sur proposition des Etat-Major de site, l'Etat-Major régional a validé les promotions suivantes :

Au grade d'appointé,	Rolf AESCHLIMANN	Site de Bonmont
	Grégory MUHLETHALER	Site de Bonmont
	Louis CURTI	Site de Genolier
	Nicolas MACHERET	Site de Genolier
Au grade de caporal,	Julien GIBERT	Site de Nyon
	John MURER	Site de Nyon
	Americo WURSCH	Site de Nyon
	Christophe MOSER	Site de Nyon
	Eric SAUGY	Site de St-Cergue
	Jackie VAN ASWEGEN	Site de St-Cergue
	Tania SCHLATTER	Site de Genolier
Au grade de sergent,	Emmanuel LANTI	Site de Nyon
	Yves PEREY	Site de Nyon
	Thomas MEILLIER	Site de Genolier
	Anthony SCHWARZENTRUB	Site de Bonmont

Le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etat-Major de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Cédric HARTMANN	Site de Nyon
	Sébastien MOSSET	Site de Nyon
	François BRUN	Site de St-Cergue
Au grade de premier-lieutenant,	Yvan JEANGUENAT	Site de Nyon
	Jacques-Alain PFISTER	Site de Nyon
	Bertrand SALERO	Site de St-Cergue
Au grade de capitaine,	Christophe SCHRAG	Site de Nyon
Au grade de capitaine-adjudant,	Yannick GRIVEL (avec la fonction de remplaçant du commandant)	Site de Nyon
Nouvelles fonctions,	Cap. Johann DUBOIS (avec la fonction d'officier EM à Nyon)	Site de Nyon
	Lt Philippe HAESLER (avec la fonction d'officier EM à Bonmont)	Site de Bonmont

Vue d'ensemble des années d'expérience

Moyenne d'expérience

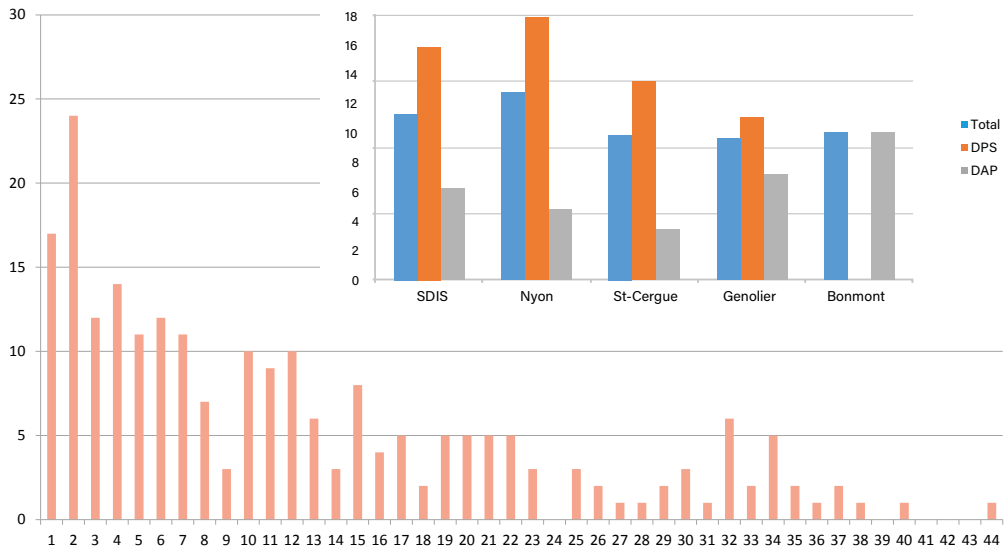

4. ADMINISTRATION

4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS. Un programme de gestion du personnel Tipee a été acquis afin de gérer les heures du personnel permanent.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclement. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.

5.

PRÉVENTION INCENDIE

5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement;
- la gestion des clés, et des codes d'immeubles garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- la consultation lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- la consultation par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- la consultation concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA et la CSSP ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEAI 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service du territoire de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2024. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon. Il participe au processus de renouvellement des licences pour les établissements publics en contrôlant la conformité de la sécurité incendie. Depuis 2020, sur mandat de la DGE, il contrôle les garages et carrosseries lors de l'attribution ou le renouvellement des plaques de garage. Ce contrôle périodique permet de garantir un seuil de sécurité minimum pour ces bâtiments à dangers particuliers.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine. Il est consulté concernant le respect de la Directive sur les accès pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours assurer un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers, pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).

L'introduction du système de gestion des contrôles «Inventsys» mis en place par le SIN en test en 2024 à permis une meilleure gestion des contrôles et suivi sur les communes de Prangins, Crans et les communes du site de Bonmont. Ce système sera étendu à l'ensemble des BH du réseau des SIN et du SIEGE en 2025.

5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

Site de Nyon : 852 BH ont été contrôlées sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Duillier, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui a représenté 16 soirées et samedis matin, soit 389 heures.

Site de St-Cergue : L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.

Site de Genolier : Les restriction de consommation ayant été levées peu avant les 2 soirées prévues à cet effet, c'est précisément 226 bornes hydrantes, réparties sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex qui furent contrôlées, soit 95 heures.

Site de Bonmont : Pour les communes d'Arnex, de Borex, de Chéserex et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé 161 BH. Quelques 71 heures et une dizaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle.
Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE.
Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé et il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. La régionalisation du Géoportail a permis de mettre en commun certaines données comme les clés et codes d'immeubles avec les SDIS de Gland-Serine et de Terre-Sainte. Une couche commune avec la PNR et CSU Nyon affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont également répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaire et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2024 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches, mamans de jour ou 21 écoles.

6. TECHNIQUE

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs- pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

Entretien : gestion et technique.

6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (49%) ou financés par l'association intercommunale (51%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGERS		REMORQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	5	2	14	21	1	1
ST-CERGUE	1	2	3	0	3	2		
GENOLIER	1	1	2	0	3	4		
BONMONT	0	0	2	1	4	3		
TOTAL	**9**	**11**	**12**	**3**	**24**	**30**	**1**	**1**

6.2.1 Acquisitions

En février nous avons immatriculé un nouveau véhicule de chef d'intervention, de marque Skoda, acheté en 2023 après l'avoir équipé, ce en remplacement d'un véhicule de marque Peugeot acheté lui en 2002. En juillet, nous avons acheté un véhicule d'occasion de marque Land Rover pour le site de Bonmont. Véhicule contenant une pompe et 500 litres d'eau, ce en remplacement d'un véhicule de marque Mitsubishi datant de 1983.

6.2.2 Dotation par l'ECA

Au début du mois de juin, nous avons reçu de l'ECA un nouveau tonne-pompe d'une capacité de 9'000 litres d'eau de marque Scania, ainsi qu'un nouveau véhicule tracteur pick-up de marque Ford, avec toutes les modifications permettant d'y charger le module d'extinction de 500 litres.

6.2.3 Modifications de véhicules

Il a été effectué quelques modifications de l'agencement de différents véhicules suite à la livraison de différents matériels par l'ECA, ou l'achat par le SDIS. Nous avons aussi fait le réaménagement du véhicule pour le site de Bonmont, de manière à y mettre notre matériel, ainsi qu'un véhicule du site de Genolier, pour y mettre une citerne de 300 litres d'eau.

6.2.4 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru 89'438 km soit :
Site de Nyon : 74'027 km
Site de St-Cergue : 10'394 km
Site de Genolier : 2'972 km
Site de Bonmont : 2'045 km

Cela a nécessité la consommation de 18'435 litres de carburant.

6.3 Matériel

Le SDIS Nyon-Dôle a notamment acquis le matériel suivant :

- des barrages anti eau de marque Noaq, identiques à ceux fournis par l'ECA
- diverses pièces d'habillement pour le SDIS.
- du matériel pour les feux de forêts.

De surcroît, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 5 locaux dont 1 est utilisé uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :
Site de Nyon 4'162 m²
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier) 500 m²
Site de Genolier 400 m²
Site de Bonmont (Chéserex) 350 m²

BETZL
Am'D

7.

Formation : organiser, planifier.

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à deux reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- Chaque site garde son staff de formateurs.
- Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2024 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :	Cap. Yannick Grivel (permanent)
Site de St-Cergue :	Plt Olivier Mathez
Site de Genolier :	Plt Geoffrey Geissmann
Site de Bonmont :	Lt Alexandre Berlie

7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.

7.3 Spécificités 2024

Durant cette année, le but au niveau de la formation a été de se remettre en question en revoyant certains concept de planification mis en place depuis plusieurs années. Nous avons en effet souhaité répondre toujours davantage aux besoins des membres du SDIS en proposant quelques nouveautés sur le site de Nyon :

Des modules volontaires, tant pour le DPS que le DAP, où chaque personne peut choisir les thèmes qu'elle souhaite et estime nécessaire de travailler. A noter que les gens se sont inscrits à davantage de modules que le minimum exigé, ce qui confirme l'intérêt et la volonté de chacun de se former ;
Un exercice haute-fidélité, en collaboration avec le CSU et le SMUR de Nyon, afin de pratiquer, durant une journée complète, différentes interventions par groupe. Ce format a permis a chacun de sortir de sa zone de confort, de travailler de manière réaliste 5 scénarios tout en collaborant avec nos partenaires et en passant une journée riche avec les autres membres du DPS. Les retours étant excellents, cet exercice va être remis sur pied sous une autre forme en 2025.

Sur les différents autres sites, des exercices dynamiques et adaptés aux missions de chacun ont été préparés. Il est à relever une belle augmentation du niveau de présence ces dernières années sur les différents sites ce qui démontre bien le développement continu des formations et de leur concept afin de répondre aux développer le niveau de chacun mais aussi de leur permettre de le faire tout en prenant du plaisir.

7.4 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur 1	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	APR
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Grivel	Nyon	■	■		■	■
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				
Lt. Julien Crettaz	Nyon	■				■
Lt. Benoit Dorenbos	Nyon	■				
Lt. Clément De Garrini	Nyon	■				

Effectué dans l'année ■

7.5 Ecole de formation 1 (EF1)

L'école de formation 1, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures, réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2024, 24 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du Plt Robin Baumgartner, aidé d'une quarantaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 709 heures de formation suivi en interne pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle (sans les heures des formateurs ni le cours cantonal FB01).

7.6 Formation par site

Site	DPS	DAP	Total
Nyon	6'380 h	1'229 h	7'609 h
St-Cergue	1'379 h	246 h	1'625 h
Genolier	947 h	264 h	1'211 h
Bonmont	-	547 h	547 h
			Total SDIS : 10'992 h

276 cours,
420 jours.

7.7 Cours ECA 2024

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2024 s'élève à 276 cours suivis pour un total de 420 jours.

			Participants par site				Total	
Type de cours		Durée	Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont"	Personnes	Jours
FB01	Formation de base	2 jours	8	5	3	5	21	42
EX01	Hydraulique de base	2 jours	6	2	2	1	11	22
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	9	3			12	12
EX04	Hydraulique plani-fengagement	1 jour	2		1		3	3
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour	2				2	2
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	5	4		1	10	20
TA12	Chef d'intervention	3 jours	1	1		2	4	12
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	2	1			3	9
SO01	Chefs de groupes	3 jours	4	2	3		9	27
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour	1		1	1	3	1,5
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	11	2	5	1	19	19
SN05	BLS / AED	0,5 jour	2		1		3	1,5
SN08	Formateurs secours-routiers	1 jour					0	0
SN55	Recyclage BLS-AED	0.5 jour	10		4		14	7
SP03	Ventilation - Bases	1 jour	5				5	5
SP04	Module mousse	1 jour	5				5	5
SP07	Remorque mousse	1 jour	1				1	1
SP08	Préservation des preuves	1 jour	5			2	7	7
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	4	1	1		6	6
FR01	Formation permis C1	2 jours	1	1	1		3	6
FR02	Formateur de conduite	5 jours		1			1	5
FR03	Formateur conduite PL CFR	1 jour	4				4	4
EN01	Eléments naturels	1 jour					0	0
PN03	Missions de base ABC	1 jour					0	0
PN10	Cours REGA	1 jour					0	0
AD35	PCA ProSDIS	1 jour	8				8	8
SA05	Formateur échelle, bases	2 jours					0	0
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour					0	0
SP02	Transmissions	1 jour	7		1		8	8
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	3				3	6
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour	3				3	3
SP17	Formation rail, parties 1 -2 IFA	2 jours	4				4	8
SP18	Formation conduite route IFA	1 jour	2				2	2
SP24	Formation conduite rail IFA	1 jour					0	0
SP23	Répétition route IFA	1 jour	4				4	4
SP27	Répétition rail IFA	1 jour	4				4	4
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	4	1			5	5
SP29	Répondants parkings souterrains	1 jour					0	0
SN03	Désincarcération base	2 jours	4				4	8
SN06	Désincarcération– Chef d'intervention	2 jours	5				5	10
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1 jour	5				5	5
PN04	Chimique de base	4 jours	3				3	12
PN05	Chimique chef d'intervention	4 jours					0	0
PN06	Formation barrages	1 jour	5				5	5
PR01	Protection respiratoire base 1	3 jours	3	6	2		11	33
PR02	Protection respiratoire base 2	3 jours	5	1	2		8	24
PR03	Protection respiratoire perfection.	1 jour	4	1	1		6	6
PR06	Chefs de piste	1 jour					0	0
FM01	Formateur maison de feu	1 jour	3				3	3
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jours			1		1	0,5
PR14	Formateur cantonal APR	4 jours					0	0
PR15	Préposé APR	2 jours	2				2	4
PR19	Recyclage préposé APR	1 jour	1				1	1
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour		1			1	1
AD34	Recyclage référents ProSDIS	1 jour	2				2	2
DIV	Journées DPS, commandant, divers	Variable	18	6	1		25	30
RH02	Formation managériale FVSP	3 jours					0	0
RH11 -12	Gestion de la relation	3 jours					0	0
MO01	Maintien de l'ordre	1 jour					0	0
OP11	Chef VPC	2 jours	1				1	2
OP10	Opérateur VPC	2 jours	4				4	8
SP25	Recyclage formateur Cobra	1 jour					0	0
FF22	Feux de forêts, spécialiste FDF 2	2 jours	1				1	2
SA10	Répondant antichute	2 jours	1				1	2
		Total	**194**	**39**	**30**	**13**	**276**	**420**

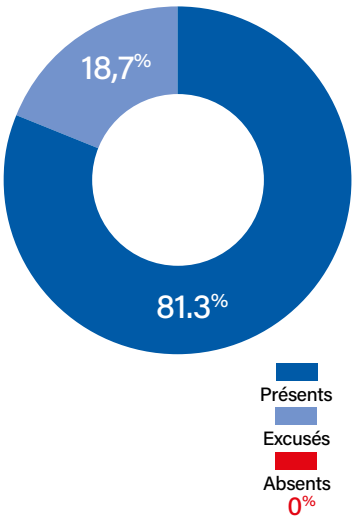

A noter que différents cours cantonaux ont été organisés à Nyon, tels que le cours cantonal chimique (PN04), le cours de formation de base (FB01), ainsi que la théorie PL (FR01) et des cours de ventilation opérationnelle (SP19).

8.

Protection
respiratoire.

8.1 FONCTIONNEMENT
de la protection respiratoire ouest vaudois

8.1.1 Organisation 2024

Composé de 129 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.

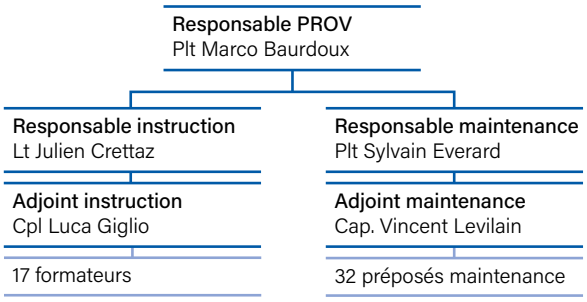

(au 1er janvier 2025)

8.1.2 Effectifs 2024

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	47 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	13 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	17 porteurs
SDIS Gland-Serine		29 porteurs
SDIS Terre-Sainte		23 porteurs
TOTAL		**129 porteurs**

8.² FORMATION
de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 3'084 heures.

Exercice APR 1 : Pour 100% de l'effectif, sur 5 soirées avec 2 groupes par soir (2h/cours)
Travail sur la ventilation offensive et le gestion de la réserve de tuyaux.

Exercice APR 2 : Pour le 100% de l'effectif
Chaque site organise son exercice selon ses besoins.

Exercice APR 3 : Pour le 100% de l'effectif, sur 5 soirées (3h/cours)
Les sujets suivants ont été formés : actions opérationnelles, caméra thermique et évaluations des dangers.

Test physique : Pour le 100 % de l'effectif.
Les porteurs ont effectué soit un test vélo ou course à pied (12 min.)

Parcours Vich : Pour ~ 50 % de l'effectif
Les porteurs effectuent sur inscription volontaire, un parcours spécifique travaillant la communication et le remontée d'informations sous conditions particulières.

Exercice SSLIA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre
Sur le terrain d'entrainement du SSLIA, Genève Aéroport. Travail des porteurs dans le caisson d'observation et le caisson d'attaque.

Exercice RAMA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre au Centre de formation de la RAMA à Montheron.
Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu.
Engagement sur divers feux. Des officiers non porteurs ont fonctionné comme CI.

Nouvelle école de formation APR :

18 nouveaux porteurs.
Cette formation est composée pour l'école APR 1 d'un test physique, course de 12 minutes, de 3 soirées de formation de base et de 2 modules complémentaires d'un soir.
De 2 modules complémentaires d'un soir et d'un test final pour l'école APR 2.

260 heures ont ainsi été nécessaires pour la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 63 personnes ont suivi 130,5 jours de formation.

	Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01	Formation de base 1	3 jours	16	48
PR02	Formation de base 2	3 jours	13	39
PR03	Perfectionnement APR	1 jour	12	12
PR06	Chef de piste	1 jour	-	-
PR14	Formateur cantonal	4 jours	2	8
PR15	Préposé à l'entretien ARI	2 jours	4	8
PR19	Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	3	3
FM01	Formateur maison de feu	1 jour	4	4
FR02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	1	0.5
OP01	Conduite coordonnée d'un groupe	1 jour	8	8

8.3 Contrôles médicaux

46 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 265 heures de la part des personnes chargées de l'assurer.

8.5 Piste et appartement APR

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entrainement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

8.6 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Yverdon fin avril, l'équipe de la PROV engagée a obtenu les résultats suivants :

- 2e place avec la mention très-bien et les félicitations du jury dans la catégorie APR.

9.

Organes d'intervention.

Nyon

9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2025)

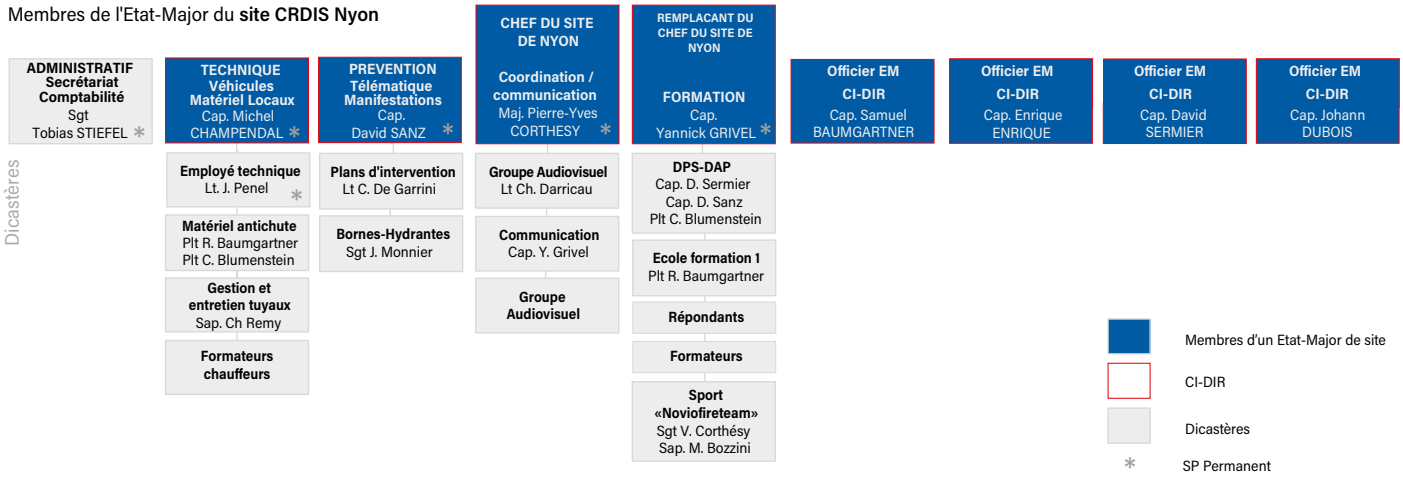

9.1.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2024 :	131
Effectif au 1er janvier 2025 :	126

13 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 16 démissions durant l'année: principalement pour des raisons de déménagement dans une autre région, mais également pour embrasser une carrière professionnelle, par limite d'âge, ou par manque de motivation ou d'assiduité. A noter l'arrivée d'une personne provenant d'un autre SDIS du canton.

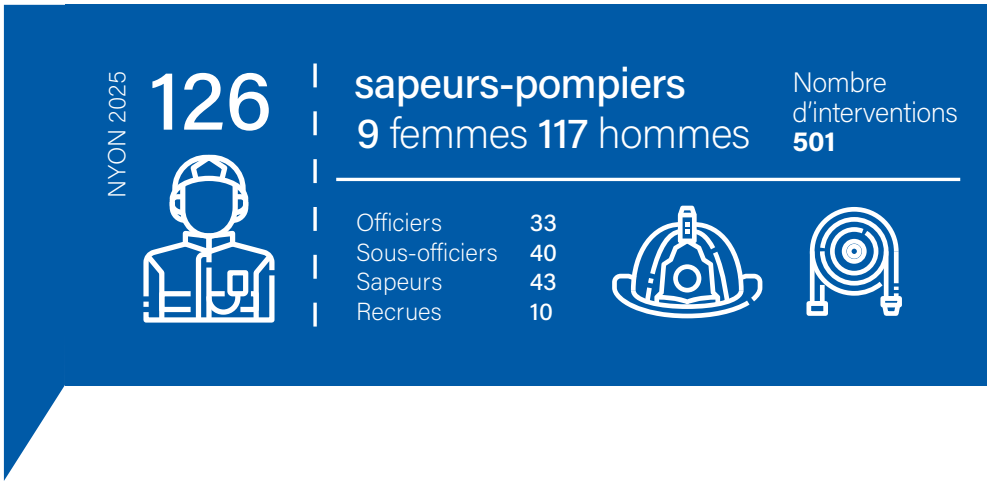

9.1.4 Exercices

Durant cette année, le but au niveau de la formation a été de se remettre en question en revoyant certains concept de planification mis en place depuis plusieurs années. Nous avons en effet souhaité répondre toujours davantage aux besoins des membres du SDIS en proposant quelques nouveautés :

- Des modules volontaires, tant pour le DPS que le DAP, où chaque personne peut choisir les thèmes qu'elle souhaite et estime nécessaire de travailler. A noter que les gens se sont inscrits à davantage de modules que le minimum exigé, ce qui confirme l'intérêt et la volonté de chacun de se former ;
- Un exercice haute-fidélité, en collaboration avec le CSU et le SMUR de Nyon, afin de pratiquer, durant une journée complète, différentes interventions par groupe. Ce format a permis a chacun de sortir de sa zone de confort, de travailler de manière réaliste 5 scénarios tout en collaborant avec nos partenaires et en passant une journée riche avec les autres membres du DPS. Les retours étant excellents, cet exercice va être remis sur pied sous une autre forme en 2025.

Durant l'année, au niveau du DPS, les thèmes suivants ont notamment été traités :

- Une théorie et mise en pratique des éléments en lien avec le gaz ;
- Des chantiers pratiques sur la désincarcération d'un véhicule sur le toit et le crossramming ;
- Des modules volontaires sur les mises à terre et le pompage ABC, l'antichute, les techniques de base pionnier et le matériel de découpe ;
- Cinq interventions lors de la journée haute-fidélité (désincarcération, assistance sanitaire, ascenseur bloqué, feu de végétation et chimique) ;
- La pratique de l'assurage sur une toiture avec le matériel antichute ;
- Des théories sur les feux de cheminées et le stockage stationnaire d'énergie.

Exercices du DAP :

Pour le DAP, il a notamment été traité : les échelles, l'engagement de l'échelle automobile et du TP, les inondations avec de gros moyens et deux modules volontaires (barrages lors de pollutions et transport d'eau). L'année s'est terminée par différents chantiers sous forme de challenge par petits groupes lors duquel des sous-officiers du DPS ont pratiqué en tant que chefs de groupe.

Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une deuxième année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- La formation continue des officiers et des sous-officiers (un gymkhana tactique et sous format team building, ainsi qu'une théorie sur les probabilités de survie d'une victime lors d'un incendie).
- La formation continue des chauffeurs et autres spécialisations. A noter 3 modules de formations spécifiques pour les nouveaux CI de la région.
- La formation des nouveaux chauffeurs du TP 9000, Zobra 129 effectuée en deux modules et réparti durant l'été et l'automne.
- L'école de formation 2 composé des sapeurs-pompiers du site de Nyon ont suivi la formation complémentaire traitant principalement des spécialités du centre régional, comme la désincarcération, le DCH, le chimique et la ventilation.
- Les modules techniques pour les membres du site de Nyon participants aux gardes de week-end ont également été organisés afin d'avoir une filière de formation complète introduisant la matière de base sur 4 ans.
- L'école de formation 1, composée des 3 SDIS ont suivi ensemble le programme de formation de base mis sur pied pour eux.
- A noter qu'un exercice a été mis sur pied pour les officiers de garde week-end, ainsi qu'un second pour les CI-DIR.

Pour le staff de l'instruction, cela représente quasiment huitante soirées ou matinées consacrées à la formation continue des intervenants, et ceci sans tenir compte de la préparation nécessaire à chaque exercice.

On peut également relever la présence aux exercices avec des taux de présences excellents de plus de 87.7% de présence sur 2'803 convocations. A noter que 26 personnes ont été présents à 100% des exercices auxquels ils ont été convoqués.

Cours cantonaux et fédéraux :

Au niveau des cours cantonaux, 228 cours ont été inscrits pour le site de Nyon. Il en ressort que 82% de ces derniers ont été suivis, correspondant à 274 jours de cours.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1ER JANVIER 2025 :

- **52** porteurs d'appareils respiratoires ;
- **38** porteurs de tenue lourde ABC ;
- **52** chauffeurs poids lourds ;
- **37** intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- **23** pilotes bateau ;
- **37** opérateurs VPC, et **9** chef VPC;
- **7'609** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- **1'038** heures d'école de conduite.
- **75'000** km parcourus avec 15'500 litres de carburant

9.1.5 Manifestations

Manifestations communales. Les manifestations du 1er août ont pu se dérouler sur plusieurs communes de notre secteur.

Manifestations privées. Paléo : la 47e édition s'est déroulée du mardi 23 au dimanche 28 juillet. Cette prestation représente 1800 heures assurées par 95 personnes prévenants des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulées par les SDIS Gland-Serine et Terre-Sainte. Le traditionnel feu d'artifice a cette année été remplacé par un spectacle de 900 drones avec pyrotechnie embarqué nécessitant un dispositif feu. Le Caribana Festival à Crans et la fête cantonale de jeunesse à Givrins ont nécessité un dispositif hydraulique mis en place.
De nombreuses séances de coordination ont eu lieu avec le service des Sports, Manifestations et Maintenance pour diverses manifestations ou marchés Nyonnais.
La caserne de Nyon a fêté ses 25 ans le 8 octobre 2024.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2024 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 501 reprises, réparties comme suit :

Feux	91
Sauvetages	49
Accidents / désincarcérations	16
Inondations	118
Pollutions	109
Chimiques / bactériologiques	7
Alarmes automatiques	56
Techniques & diverses	55

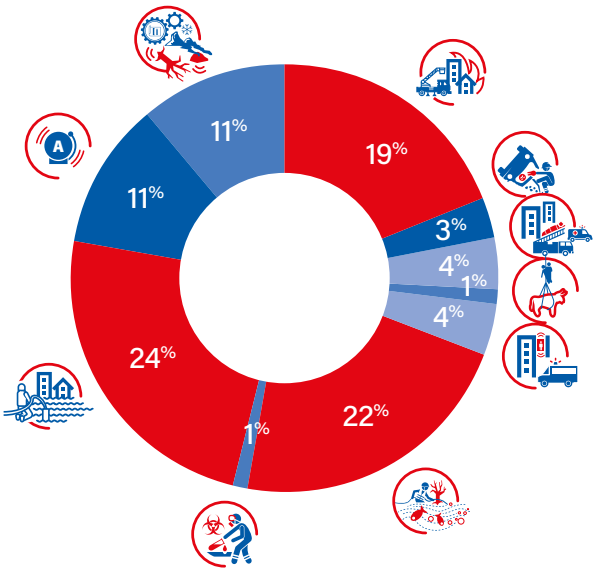

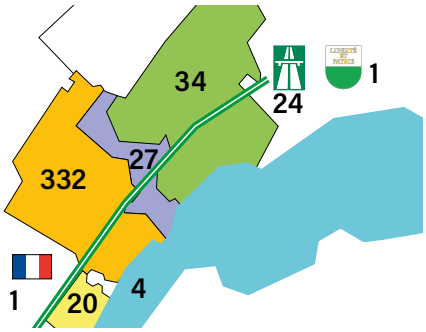

Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	392
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	18
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	19
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	38
Sur l'autoroute	23
Céligny (GE)	4
Divonne (F)	2
Vaud	5

52% d'intervention en journée, pour 48% la nuit

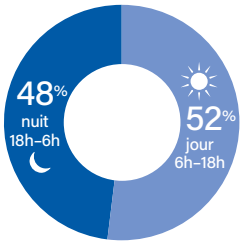

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Yverdon fin avril, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 3e place dans la catégorie Désincarcération ;
- 1ère place, mention bien, félicitations du jury dans la catégorie Combiné;
- 3e place dans la catégorie Motopompe ;
- 3e place dans la catégorie phases 1 & 2 ABC

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2024

- Feu de balcon dans un EMS à Nyon le 27 janvier
- Feu de Grange à Bogis-Bossey le 09 février
- Feu de salle de Gym à Bière le 21 février
- Hydrocarbure en rivière suite accident de camion-citerne à Aubonne le 22 mars
- Pollution au port de Prangins le 2 mai
- Feu de salle de classe à Crassier le 2 mai
- Bateau coulé dans le port à Allaman le 25 mai
- Multiples inondations le 9 juin
- Feu de chaufferie à Nyon le 2 juillet
- Feu de hangar à bateaux à Céligny le 12 août
- Feu de cheminée à Genolier le 8 septembre
- Feu de véhicule suite accident à Nyon le 6 octobre
- Feu de chambre d'hôpital à Prangins le 20 novembre

Faits marquants :
Au bilan, pour le Centre régional c'est donc une année record. Depuis l'an 2000 c'est la première fois que la barre des 500 interventions est dépassée. Cette augmentation de 58 interventions est à attribuer aux pollutions et inondations du 9 juin.
Le nombre d'heure d'intervention est également en augmentation avec 4'600 heures (+600).

St-Cergue

9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2025)

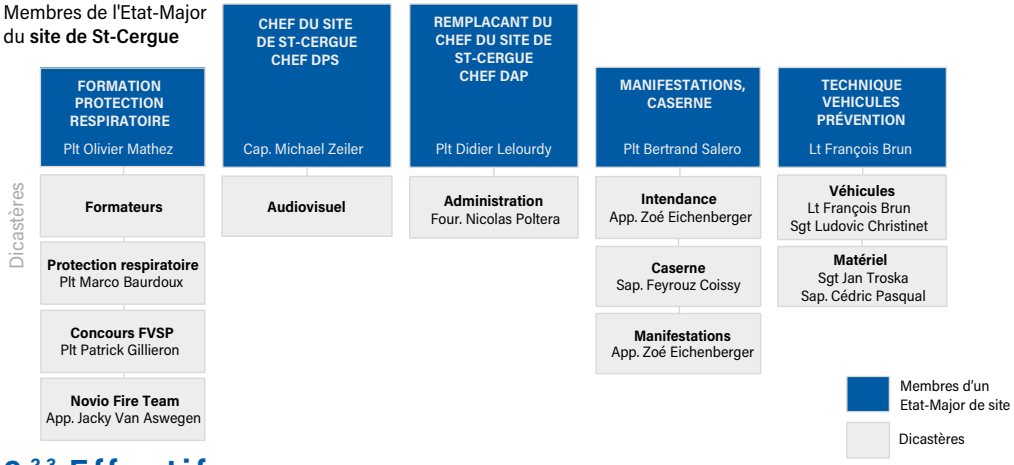

9.2.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2024 :	42
Effectif au 1er janvier 2025 :	45

Nous avons eu 6 démissions durant l'année.

9.2.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 9 exercices répartis en une dizaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Le tronçonnage, l'engagement des échelles, et les moyens hydraulique. Une formation régionale sur les bases des feux de forêt.
- Formation des chauffeurs à la conduite sur neige ainsi que sur nos sentiers forestiers, Nous constatons que depuis quelques années certaines de nos interventions demande à nos chauffeurs de quitter nos routes, pour s'engager sur des sentiers battus que ce soit pour des incendies où pour des assistances sanitaires afin d'extraire une victime là où l'ambulance ne peut pas se rendre.

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, de manière générale, ainsi que la connaissance du matériel.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1ER JANVIER 2024 :

- **17** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **10** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'625** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;

9.2.5 Manifestations

Manifestations communales :

- Le brûlé du bonhomme d'hiver à Arzier
- Le brûlé de sapin également à St-Cergue
- Swiss-Bouge challenge à St-Cergue
- La Désalpe de St-Cergue
- La course de VTT de la Barilette
- Les 1er août sur nos deux communes

Prévention :

- Évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation des écoles de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation de l'UAPE de St-Cergue et Arzier.

9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2024, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 38 reprises, réparties comme suit :

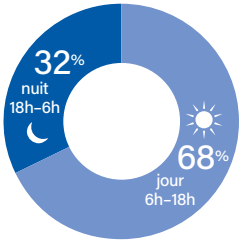

Les 38 interventions ont nécessité un total de 316 h de travail

Feux	7
Sauvetages	8
Accidents	1
Pollutions	4
Chimique	0
Inondations	6
Alarmes automatiques	5
Techniques & diverses	8

Répartition géographique :

St-Cergue	22
Arzier - Le Muids	14
La Cure	1
Autres	1

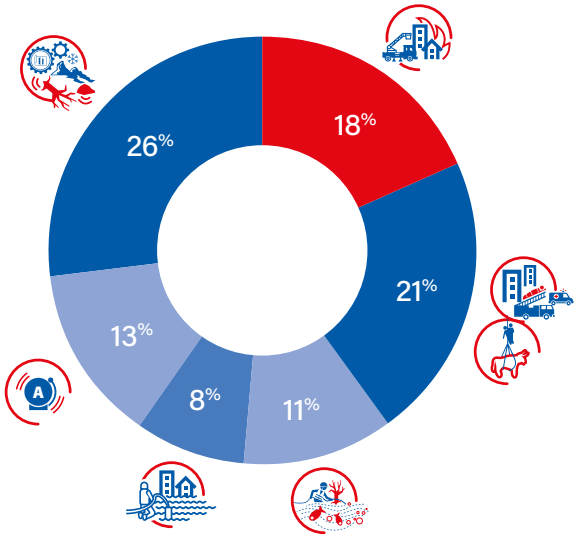

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2024

- Feu de chaufferie à St-Cergue le 4 juin
- Feu de cheminée à Arzier le 24 décembre

Faits marquants :
Nous avons constaté une nette diminution des interventions par rapport aux années précédentes, mais celles-ci restent très variées. L'été reste la période où nous sommes le plus sollicités. Notre région est considérée à risque en ce qui concerne les feux de végétation et de forêt par l'ECA.

Un nouveau véhicule tonne-pompe 2000 litres avec système de lance perforante Cobra a été mis à disposition par l'ECA.

9.2.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, qui s'est déroulé à Yverdon fin avril, le site de St-Cergue a été représenté avec une équipe « Tonne-pompe » qui a terminé à la 3e place.

Genolier

9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2025)

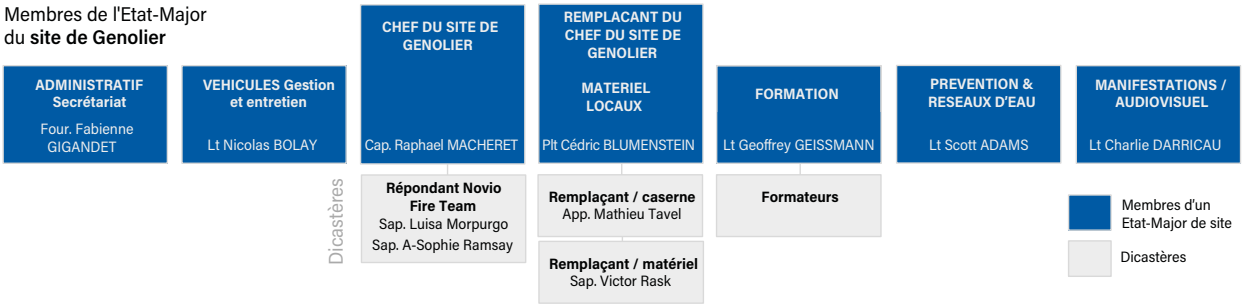

9.3.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2024 :	34
Effectif au 1er janvier 2025 :	33

Nous avons relevé 2 départs durant l'année pour diverses raisons.
Ces 2 sapeurs continuent cependant leur carrière de sapeur pompier dans d'autres régions.
Nous avons accueilli, en mars, une femme sapeur-pompier formée par le site de Nyon en raison de son déménagement dans notre secteur d'intervention .

9.3.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du site se sont formés sur:

- Manipulation et travail à la tronçonneuse
- Sécurisation de charges et mise en application lors d'un sauvetage d'une victime
- Eclairage de zones et protection à l'objet (connaissance des cellules ECA)
- Ambulance, prise en charge (immobilisation) et transport de blessé
- Inondation, présentation nouvelle remorque R_INO et utilisation caisse polyvalente
- Motopompe, transformation de pression et déploiement de conduites
- Transmission, rappel des prescriptions à la radio
- Extinction, utilisation de la pompe haute-pression nouvellement installée sur Zorba 371
- Fourrage et rappel des principaux dangers dans une ferme
- Rappel et travail avec le réseau d'eau SANE
- Connaissances des véhicules et exercice d'engagement
- Nos porteurs APR, en plus des exercices obligatoires organisés par la PROV, ont travaillé la recherche de personne dans de grands volumes notamment les parkings souterrains du GIH (Genolier Innovation Hub) encore en travaux

Formation des cadres et chauffeurs :

- visite de la nouvelle UAPE à Givrins
- visite du nouveau bâtiment du Genolier Innovation Hub
- visite du site temporaire de la Cantonale à Givrins
- familiarisation avec les spécificités du territoire, en se concentrant particulièrement sur les procédures à suivre lors de situations d'urgence
- révision des schémas d'intervention détaillant les bâtiments scolaires des communes de Genolier, Givrins et Trélex
- Travail avec www.cartolacote.ch
- Tous les chauffeurs légers et lourds ont effectué un exercice spécifique intégrant des manœuvres avec remorques, gymkhana et travail collaboratif avec l'aide-chauffeur.
- Quelques chauffeurs ont également participé à l'exercice « neige » à St Cergue réparti sur 2 samedis consécutifs

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1ER JANVIER 2025 :

- **11** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **16** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'211** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA).

9.3.5 Manifestations

Nous avons été sollicités par la commune de Genolier afin de :

- sécuriser le brûle-sapins le 13 janvier
- sécuriser le cortège des enfants lors du Carnaval le 9 mars
- sécuriser le trafic lors de la fête de la Nature au Bois de Chênes le 25 mai
- sécuriser le trafic lors de la fête des Chevaliers du Bois de Chênes le 21 septembre
- Sécuriser le centre du village durant la mise en place des exposants de la Brocante du 6 octobre

Nous avons été sollicités par la commune de Trélex afin de :

- sécuriser le brûlé de sapins le 13 janvier

Manifestations privées :

- Nous avons été sollicités par le comité Vélôpôdôle.ch pour sécuriser le bas de la course à Trélex le 16 mars.

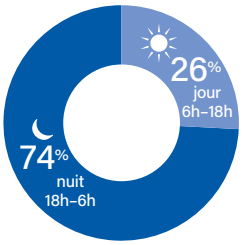

9.3.6 Interventions et faits marquants

En 2024, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 38 reprises, réparties comme suit :

Feux	3
Sauvetages	3
Inondations	20
Alarmes automatiques	2
Pollutions	2
Interventions diverses techniques	8

Les 38 interventions ont nécessité un total de 388 h de travail

Répartition géographique :

Genolier	13
Givrins	5
Trélex	15
Autre	5

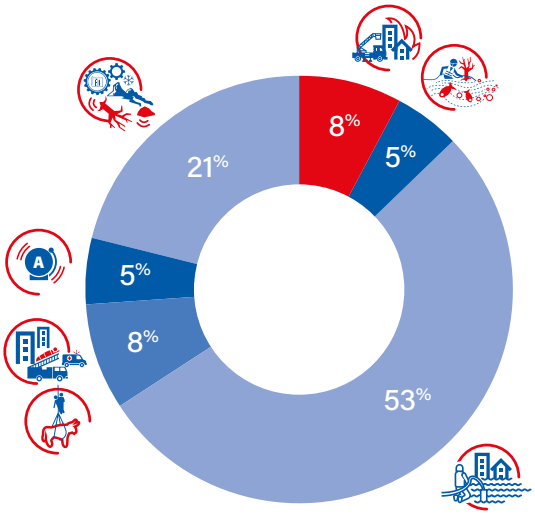

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2024

- Nous garderons longtemps en mémoire la nuit du 9 au 10 juin 2024 et particulièrement pour les 19 interventions prises en charge par les sapeurs DPS et DAP du site de Genolier.
  Plus d'une centaine d'interventions ayant été prises en charge par les collègues des autres sites opérationnels du SDIS

Faits marquants :

- La Cantonale des jeunesses campagnardes (FVJC) s'est tenue sur notre secteur d'intervention à Givrins du 31 juillet au 18 août. Un gros travail de préparation à été nécessaire par le SDIS en étroite collaboration avec le comité d'organisation.
- Le SDIS Nyon-Dôle a fêté ses 10 ans. Une journée portes-ouvertes s'est tenue à Genolier le 4 mai avec le soutient financier des communes de Genolier, Givrins et Trélex. L'Amicale de Genolier (AVS/APG) nous a également apporté son aide en personnel pour la journée.

9.3.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, qui s'est déroulé à Yverdon fin avril, le site de Genolier a été représenté avec une équipe « combiné B » qui a terminé à une magnifique 1ère place et surtout, auréolé de la mention très bien ainsi que de la meilleure donnée d'ordres pour son Chef d'intervention l'App Tania Schlatter.

De plus, un binôme mixte a évolué dans la discipline Gymkhana, catégorie de moins de 30 ans obtenant également de beaux résultats.

Luisa Morpurgo et Nicolas Macheret, ont obtenu la 3e place.

9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserex, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2025)

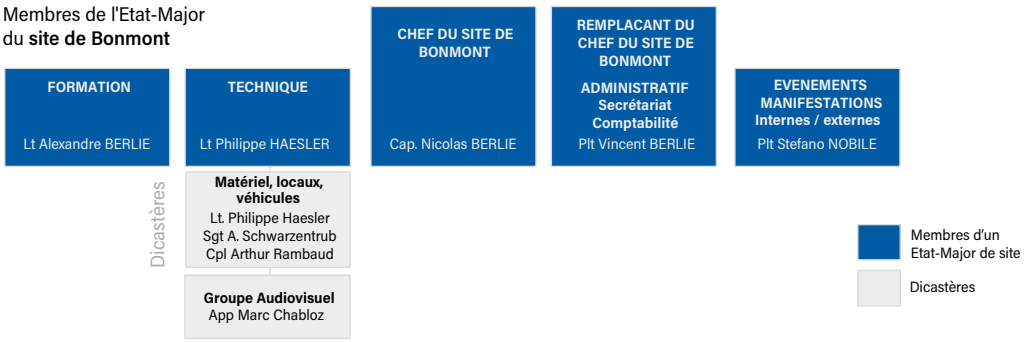

9.4.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2024 :	30
Effectif au 1er janvier 2025 :	31

Nous avons eu 2 démissions durant l'année.

9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :
Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de deux exercices. Les thèmes traités ont été :

- Utilisation des barrages Watergate et Noaq
- Feux de fôret
- Course d'orientation avec véhicules dans les chemins forestiers
- Manœuvre avec remorque
- Utilisation du nouveau véhicule Z561

Formation des cadres :
Les officiers et les sous-officiers ont visité le site du SITSE à Founex.

En termes de statistiques au 1er janvier 2025 :

- **547** heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- **36** heures de conduite.

9.4.5 Manifestations

Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont se mettent en général à disposition des collectivités publiques pour des services de gardes ou de parcage. Durant l'année 2024, le service manifestation s'est occupé des gardes feux pour la fête nationale du 1er août et d'un service parcage de véhicules pour la course de VTT de la Barillette, ainsi que l'organisation du Téléthon au mois de décembre.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2024, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 23 reprises, réparties comme suit :

Incendies	7
Sauvetages	2
Inondations	9
Alarmes automatiques	1
Assistances ascenseur	0
Divers & techniques	4

Les 23 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 250 heures.

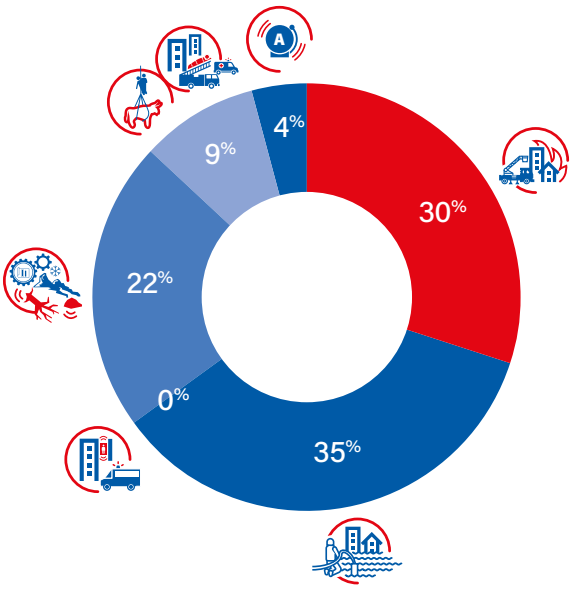

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2024

- Feu de classe à Crassier en mai
- Chutes d'arbres sur la route de la Barillette en décembre

Faits marquants :
Diminution du nombre d'interventions, avec 7 cas de moins par rapport à l'année précédente.

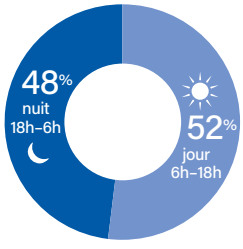

9.4.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Yverdon fin avril, l'équipe du site de Bonmont engagée a obtenu les résultats suivants :

- 6e place dans la catégorie Combiné B.

Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
APR	Appareil de Protection Respiratoire
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CI	Chef d'Intervention
CI-DIR	Chef d'Intervention de Direction
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre de secours et d'urgence de Nyon (ambulances du GHOL)
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EF1	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage héliporté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

Légendes des pictogrammes

Incendie

Assistance sanitaire

Désincarcération

Sauvetage animaux

Pollution

Ascenceur

Chimique

Techniques et divers

Inondation

Alarme automatique

IMPRESSUM

Date :	Avril 2025
Editeur :	SDIS Nyon-Dôle
Photographies :	Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
Impression :	BSR Imprimeurs à Gland
Graphisme :	Fabrice Nassisi

SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET DE SECOURS

UNIS ET ENGAGÉS DANS LA MÊME **PASSION**

SDIS Nyon-Dôle

www.sdis-nyon-dole.ch